



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 JUILLET 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX En exercice : 29 Présents : 25 Représentés : 04</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 27 juin 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 10 juillet 2023</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</p> <p>Etaient représentés : M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, M. Joseph SCATIGNO ayant donné pouvoir à M. Michel CHEVALLIER, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM.</p>
--	---

Délibération n°21

Rapporteur : M. Franck SOUQUET-GRUMEY

Objet : Requalification d'un appartement en gîte rural communal « La Cure » – Demandes de subventions

Compte-tenu du potentiel de « la Cure » pour la revitalisation du centre du village d'Héry-sur-Ugine, il convient d'envisager dès à présent la requalification de cet appartement situé en bordure de la route Départementale n° 109 desservant notamment les stations de ski du Val d'Arly. Cela permettra de renforcer l'attractivité du hameau en créant un gîte rural communal qui viendra compléter l'offre du gîte rural communal « Les Cascades » afin de favoriser la diversification de l'offre touristique et de dynamiser l'immobilier de loisir.

Le montant total des travaux est estimé à 45 000 €. Ils débiteront en juillet 2023 pour une livraison prévisionnelle en novembre 2023.

Le projet du réaménagement de la Cure s'intègre dans un projet plus global de revitalisation de la petite station de montagne d'Héry-sur-Ugine qui comprend également la requalification et l'aménagement de l'établissement « Les Cascades ».

L'ensemble de ces travaux s'élève à 420 000 €.

Il convient de solliciter auprès du Conseil Départemental de la Savoie dans le cadre du Programme d'Aide aux Hébergements Touristiques Marchands, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, de l'Etat et de tout autre organisme, les subventions les plus élevées possibles pour la requalification d'un appartement en vue de la création d'un gîte rural communal « La Cure » et sur le projet global de revitalisation du village.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve le projet tel que présenté ci-avant,**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter, auprès Conseil Départemental de la Savoie dans le cadre du Programme d'Aide aux Hébergements Touristiques Marchands, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, de l'Etat et de tout autre organisme, les subventions les plus élevées possibles pour la requalification de la Maison Ravier en vue de la création d'un hébergement touristique et pour le projet global de revitalisation du village,**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230703-20230703_DE21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

Publication : 10/07/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

